

PROJET DE GUIDE

Indicateurs de soutenabilité de l'offre de formation

1- Les principes généraux de la méthode

Les différents tableaux d'indicateurs proposés visent à obtenir une représentation de la soutenabilité de l'offre de formation d'un établissement au regard d'un certain nombre de critères tels que :

- le volume des charges d'enseignement ;
- les taux d'encadrement ;
- la situation financière générale de l'établissement ;
- l'équilibre économique et le besoin de financement de chaque secteur disciplinaire.

Ces indicateurs sont volontairement macroéconomiques et globaux, le ministère ne souhaitant pas examiner la situation d'un établissement diplôme par diplôme. C'est pourquoi les informations disponibles sont regroupées par grands secteurs disciplinaires :

- Sciences Humaines et Sociales ;
- Droit, Economie, Gestion ;
- Art, Lettres et Langues ;
- Sciences et Technologies

Il a également été décidé d'analyser à part deux secteurs – Santé (Médecine et Odontologie) et formation des maîtres – en raison, soit des difficultés rencontrées par les établissements pour réunir les informations relatives aux charges d'enseignement soit de leur spécificité pluri disciplinaire¹.

Ces indicateurs sont également établis par grands niveaux de formation :

- DUT ;
- licences ;
- licences professionnelles ;
- masters ;
- diplômes d'ingénieurs
- autres formations nationales (secteur santé – médecine et odontologie – DAEU, capacité, etc.) ;
- autres formations (diplômes d'université).

S'agissant des formations du secteur santé, il convient de traiter différemment les formations qui donnent lieu à la délivrance d'une licence, d'une licence professionnelle et d'un master et les formations médicales stricto sensu. Dans le premier cas (licences, licences professionnelles et masters), les informations seront portées dans la colonne réservée au domaine santé des onglets respectifs consacrés aux licences, licence professionnelle et masters.

Dans le second cas (formations médicales stricto sensu), les informations seront portées dans l'onglet « autres formations nationales ».

¹ Lorsqu'une formation est commune à plusieurs grands secteurs complémentaires, il convient de répartir les différentes données entre ces secteurs au prorata du nombre d'étudiants.

Le choix retenu consiste également à ne pas distinguer formation initiale et formation continue dans la mesure où le MESR souhaite disposer d'une information sur la soutenabilité globale de l'offre de formation.

Enfin, ces indicateurs permettent de comparer, à effectifs constants, la soutenabilité de l'offre de formation en vigueur lors de la dernière année universitaire réalisée avec celle du projet de la nouvelle offre de formation.

2- L'origine des données

2-1 Présentation générale du fichier de recueil des informations

Le fichier comporte dix onglets :

- onglet 1 : il présente les indicateurs globaux qui portent sur l'évolution de la situation financière globale de l'établissement et l'évolution de ses effectifs – ces données sont disponibles dans PAPESR – et une récapitulation des principaux indicateurs de l'établissement ;
- onglets 2 et 3 : ils synthétisent les données relatives à tous les niveaux de formation de l'établissement, sans les diplômes d'université – onglet 2 – et avec les diplômes d'université – onglet 3 – ;
- les onglets 4 à 10 détaillent la situation des niveaux de diplômes « licences », « licences professionnelles », « masters », « diplômes d'ingénieurs », « DUT », « autres formations nationales » et « autres formations ».

Il convient de noter que certaines informations figurant au niveau « établissement » ne sont pas détaillées par niveau de formation. C'est notamment le cas du nombre d'enseignants-chercheurs et d'enseignants, du nombre d'ETP d'enseignants-chercheurs et enseignants, des potentiels bruts et nets d'enseignement dans la mesure où les enseignants ne sont pas affectés *a priori* à un niveau de formation particulier. En conséquence, l'indicateur « nombre d'étudiants par enseignant-chercheur et enseignant » n'est établi, par secteur disciplinaire, qu'au niveau global de l'établissement.

Chacun des niveaux de formation compte trois types d'indicateurs :

- dans la première partie du tableau (zone en blanc) figurent des indicateurs qui portent sur les effectifs, les charges d'enseignement et les taux d'encadrement ;
- dans la deuxième partie du tableau (zone en jaune) figurent des indicateurs synthétiques qui portent sur le nombre théorique moyen d'étudiants par groupe de cours magistral et par groupe de TD-TP qui visent à mesurer l'éventuelle dispersion de l'offre de formation ;
- dans la troisième partie du tableau (zone en vert) figurent des indicateurs qui portent sur l'équilibre économique de l'offre de formation et sur le niveau de financement apporté par la communauté.

2-2 Origine des informations et mode de calcul des indicateurs

Sont présentées dans le tableau *infra*, et pour chacune des informations demandées, une définition de la donnée et, lorsque cela est nécessaire, la source à utiliser pour déterminer sa valeur. Sont également présentés les modes de calcul des différents indicateurs.

Donnée ou indicateur	définition	Source à utiliser	commentaire
nombre d'inscrits administratifs	inscrits administratifs au 15 janvier	Enquête SISE	inscrits au 15 janvier de l'année
nombre d'inscrits pédagogiques	inscrits pédagogiques au 15 janvier		inscrits au 15 janvier de l'année
ETP d'enseignants-chercheurs	PR titulaires et contractuels, MCF titulaires et contractuels, ATER, doctorants contractuels avec enseignement	SI RH établissement	
ETP d'enseignants	PRAG, PRCE, enseignants contractuels type 2nd degré, PAST, lecteurs, maîtres de langue	SI RH établissement	
nombre d'étudiants par ETP d'enseignant-chercheur et enseignant	nombre d'inscrits administratifs/ nombre d'ETP d'enseignants-chercheurs et d'ETP enseignants	indicateur calculé	
nombre d'étudiants par ETP pondérés d'enseignant-chercheur et enseignant	nombre d'inscrits administratifs/ nombre d'ETP d'enseignants-chercheurs et d'ETP enseignants pondéré	Indicateur calculé	pour cet indicateur un enseignant-chercheur est décompté pour 0,5 (afin de tenir compte de son activité de recherche), un enseignant est décompté pour 1. Cet indicateur rend compte de la structure du corps enseignant et du rapport entre nombre d'enseignants-chercheurs et d'enseignants
charge d'enseignement	volume horaire effectivement réalisé pour un niveau de formation donné exprimé en heures équivalent TD	application de suivi du service des enseignants et des vacataires d'enseignement	
potentiel d'enseignement brut en HETD	nombre d'heures d'enseignement dues compte tenu des obligations de service et des effectifs de chaque catégorie d'enseignants-chercheurs et d'enseignants	indicateur calculé	
potentiel d'enseignement net en HETD	potentiel brut diminué des décharges de service qui viennent en déduction du service d'enseignement et de l'application du référentiel		
nombre d'HC et vacations	différence entre les charges d'enseignement et le potentiel net d'enseignement	indicateur calculé	
part de la perte de potentiel d'enseignement sur charges d'enseignement	différence entre le potentiel brut et le potentiel net d'enseignement rapportée aux charges d'enseignement	indicateur calculé	cet indicateur permet de mesurer l'incidence des modalités d'organisation pédagogiques de l'établissement et de l'application du référentiel d'enseignement sur les charges d'enseignement
charge d'enseignement par étudiant (H/E)	charge d'enseignement effectivement réalisées par étudiant administratif inscrit au 15 janvier	indicateur calculé	
part des HC et vacations / charges d'enseignement	part des HC et des vacations sur les charges d'enseignement effectivement réalisées	indicateur calculé	cet indicateur illustre l'importance du recours aux heures complémentaires et aux vacataires pour assurer les enseignements
nombre de groupes de CM	nombre total de groupes de cours magistraux des diplômes habilités ou accrédités pour un niveau de formation donné	APOGEE ou équivalent	cette information permet de mesurer les effets des dédoublements d'enseignements compte tenu des effectifs inscrits et des seuils de dédoublement

nombre de groupes de TD-TP	nombre total de groupes de TD et TP des diplômes habilités ou accrédités pour un niveau de formation donné	APOGEE ou équivalent	idem
Indice étudiants par groupe de cours magistraux	nombre d'inscrits administratifs à un niveau de formation / nombre de groupes de cours magistraux de ce niveau de formation	indicateur calculé	cet indicateur synthétique donne un indice sur la dispersion de l'offre de formation.
Indice étudiants par groupe de TD-TP	nombre d'inscrits administratifs à un niveau de formation / nombre total de groupes de TD et TP des diplômes habilités ou accrédités de ce niveau de formation	indicateur calculé	idem
droits d'inscription étudiants perçus	montant des droits d'inscription encaissés hors droits sécurité sociale, FSDIE et droits sportifs	compte financier	sont exclues les composantes des droits d'inscription qui concernent la vie étudiante et la santé. Dans ce calcul, les étudiants boursiers ne génèrent pas de droits d'inscription directs. L'éventuelle compensation incluse dans la DGF est répartie au prorata du nombre des inscrits
formation continue	montant des recettes de formation continue d'un niveau de formation donné	compte financier	
apprentissage	montant des recettes de la formation par apprentissage d'un niveau de formation donné	compte financier	
taxe d'apprentissage	montant de la taxe d'apprentissage collectée pour un niveau de formation donné	compte financier	si la donnée n'est disponible que globalement, répartir ce montant au prorata d nombre des étudiants inscrits
autres ressources propres	conventions de formation, subventions de l'Etat ou des collectivités territoriales spécifiquement allouées pour un niveau de formation donné	compte financier	
masse salariale EC et Enseignants (50% pour les enseignants-chercheurs)	masse salariale et charges sociales des enseignants chercheurs et enseignants affectés dans un secteur disciplinaire donné. La masse salariale chargée des enseignants-chercheurs est prise n compte pour 50 % de son montant (les autres 50 % sont imputés à l'activité de recherche).	compte financier et application de suivi de la masse salariale	la répartition de la masse salariale correspondant à un secteur disciplinaire donnée entre les différents niveaux de formation est établie sur des bases réelles ou, à défaut, au prorata des charges d'enseignement effectivement réalisées
heures complémentaires	montant des heures complémentaires et des charges sociales effectivement payées pour un secteur disciplinaire donné	idem	idem
vacations d'enseignement	montant des vacations d'enseignement et des charges sociales effectivement payées pour un secteur disciplinaire donné	idem	idem
masse salariale BIATSS	masse salariale et charges sociales des BIATSS affectés dans un secteur disciplinaire donné. Sont pris en compte les personnels affectés dans les composantes à l'exclusion des personnels BIATSS affectés dans les unités de recherche et dans des activités de maintenance et d'entretien des locaux, de gestion des infrastructures, etc. Sont également pris en compte les personnels des services centraux et communs affectés à des activités de gestion de la scolarité et des formations, de l'information et de l'orientation des étudiants, de l'accompagnement à	idem	la répartition de la masse salariale des personnels BIATSS correspondant à un secteur disciplinaire donné entre les différents niveaux de formation est établie au prorata des charges d'enseignement effectivement réalisées

	l'insertion professionnelle, de gestion des VAE et de la formation continue. Les personnels BIATSS des services centraux et communs concernés sont repartis entre les secteurs de formation au prorata du nombre d'étudiants administratifs inscrits		
autre rémunérations	vacations administratives diverses	idem	
autres dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement des composantes à l'exclusion des dépenses de personnel, des dépenses des unités de recherche et des dépenses de maintenance et d'entretien des locaux, de gestion des infrastructures, etc. Sont concernés les comptes 60, 61, 62, 65, 66, 67 et 69.		la répartition des dépenses de fonctionnement correspondant à un secteur disciplinaire donné entre les différents niveaux de formation est établie au prorata des charges d'enseignement effectivement réalisées
montant du besoin de financement	différences entre le total des recettes directes d'un secteur disciplinaire donné et le total des dépenses directes de ce secteur	indicateur calculé	
montant du besoin de financement par étudiant	besoin de financement par étudiant inscrit administratif du secteur disciplinaire donné	indicateur calculé	
montant du besoin de financement par enseignant	besoin de financement par enseignant-chercheur et enseignant du secteur disciplinaire donné	indicateur calculé	cette information n'est disponible qu'au niveau établissement

La méthodologie utilisée pour la troisième catégorie d'indicateurs portant sur l'équilibre économique des activités de formation est directement issue de la construction d'une cartographie économique des activités d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche proposés par l'IGAENR.

Il est donc conseillé de se reporter au guide méthodologique correspondant qui a été diffusé par l'IGAENR dans tous les établissements sous le titre « Guide méthodologique en vue de la réalisation d'une cartographie économique et d'une analyse stratégique des activités des universités² ».

² Rapport n° 2013-079 de juillet 2013.